

## **APPEL A PROJETS** **Expositions estivales 2024**

**La commune de Saint-Briac propose son parc du Nessay pour une exposition photographique durant tout l'été 2024.**

**Le commissariat, la conception et la réalisation d'une exposition d'art pour l'été 2024.**

**Date** : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2024 (dates définitives en fonction des propositions reçues)

**Lieu** : Parc du Nessay – Saint-Briac

### **1. OBJET**

Saint-Briac est une commune balnéaire qui attire de nombreux touristes chaque année pendant la saison estivale. Elle dispose d'un patrimoine architectural, naturel et balnéaire exceptionnel. La commune mène une politique culturelle très dynamique et attire des artistes de tous les horizons.

De par son grand nombre de galeries, ses manifestations artistiques diverses et variées (Festival d'art, Rendez-vous à Saint-Briac, etc), Saint-Briac tente encore et toujours de stimuler la curiosité de ses habitants et visiteurs en organisant des expositions durant l'été.

La commune de Saint-Briac recherche donc un(e) artiste, intéressé(e) par le cadre du parc du Nessay, pour une exposition photographique, sous la forme de panneaux, accrochés aux grillages du parc.

### **• LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE**

#### **- Communication sur les nombreux supports de la commune**

- Journal municipal
- Terre d'artistes (document qui regroupe tous les événements organisés à Saint-Briac sur la période d'avril à décembre)
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Panneaux d'affichage de la commune

A cet effet, l'ensemble des éléments (textes - photos HD etc...) doivent être fournis par le prestataire fin mai avant l'impression des différents supports.

**- Aide logistique** pour l'installation de l'exposition.

**- Impression des panneaux aux frais de la commune.**

**- Dédommagement** de l'artiste en fonction du projet proposé et sur présentation d'un budget.

### 3. LES ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

- Proposer une sélection** d'œuvres qui seront exposées dans le parc.
- L'exposition peut proposer des œuvres d'un ou plusieurs artistes** mais devra répondre à une cohérence thématique et intellectuelle.
- Le candidat porte la responsabilité artistique et logistique du projet** et se charge des procédures administratives et juridiques.

### 4. LES CRITERES DE SELECTION :

**Le dossier de candidature**, comprendra les éléments suivants :

- Une note d'intention** permettant d'évaluer la compréhension du projet et la motivation du candidat ;
- Le projet artistique** correspondant à la commande :  
Le thème pressenti, la sélection d'œuvres, leur typologie, leurs matériaux...
- Les références** du candidat en termes de projet similaire ou organisation d'expositions.

**Les critères de notation** se feront au regard des éléments suivants :

- Les références du candidat, notamment sur d'éventuelles prestations similaires (5/20).
- La pertinence de la thématique (8/20).
- L'intérêt de l'exposition au niveau patrimonial et culturel (7/20).

Le comité de sélection sera composé d'élus et d'habitants.

### 5. RETROPLANNING :

- Date limite de dépôt des candidatures : 28 février 2024
- Sélection du candidat pour le début mars 2024

### 6. CONTACTS

Service communication, culture, animation :

- **Aurore Fronteau** : [animation@saintbriac.fr](mailto:animation@saintbriac.fr) ou 02 99 88 39 34
- **Mélanie Billot Toullic**, élu à la communication : [melanie.toullic@hotmail.com](mailto:melanie.toullic@hotmail.com)

Adresse postale :  
Mairie de Saint-Briac  
Place Tony Vaccaro  
35800 Saint-Briac